



Et si on se MÊLait de l'été ?

**SYNTHÈSE
DE LA RENCONTRE**

3 DÉCEMBRE 2019
LILLE, GARE SAINT-SAUVEUR

SYNTHÈSE DE LA RENCONTRE

3 DÉCEMBRE 2019
LILLE, GARE SAINT-SAUVEUR

SOMMAIRE

p.7	OUVERTURE DE LA RENCONTRE
p.9	L'ÉTÉ, UNE SAISON PARADOXALE ?
p.19	QUE FAIRE L'ÉTÉ QUAND ON EST JEUNE ?
p.23	L'ÉTÉ, LE TEMPS DE L'EXTÉRIEUR
p.27	ET APRÈS ?



OUVERTURE

Par Christiane Bouchart, Vice-présidente de la MEL en charge du Plan climat et du Développement durable.

Le Bureau des Temps a pour principale mission de croiser la question des différents temps de la vie et de leur articulation avec les domaines d'action de la Métropole.

Traiter de l'été en plein cœur de l'hiver peut surprendre : cela traduit la volonté de regarder les particularités de cette saison pour en tenir compte dans nos politiques métropolitaines, qu'il s'agisse de la culture, du sport, des mobilités ou de l'urbanisme, entre autres choses.

Toutes celles et tous ceux qui ont passé une partie de leurs étés sur la métropole peuvent en témoigner : l'été est une saison à part. Nos rythmes personnels se ralentissent, les journées sont plus longues, le temps libre est plus important, certains services ferment... D'autres usages prennent place, qui font de l'été une saison très particulière dans nos communes.

Mais l'été, aussi, révèle certains phénomènes préoccupants. De nombreuses personnes, et en particulier des jeunes, n'ont pas accès aux loisirs ou aux vacances. On observe également une augmentation importante des températures : l'été dernier, nous avons



enregistré 41° lors de la journée la plus chaude. Le phénomène d'îlots de chaleur urbains n'est pas étranger à ce phénomène. Et nous faisons face à des épisodes de plus en plus marqués de sécheresse et de pollution. Ce tableau n'est pas exhaustif.

Nous devons impérativement nous emparer de tous ces sujets. Ces dernières années, nous avons vu fleurir des opérations comme Lille-Plage, Roubaix-Plage ou Tourcoing-Plage... Il y a, pour nos territoires, un enjeu fort à offrir des aménités, des espaces de loisirs, des espaces de rencontres, pour les personnes qui ne partent pas en vacances. Les travaux que nous avons menés montrent que les habitants attendent avant tout des activités en proximité, là où ils vivent. Dans ces aménagements, il nous faut désormais penser aussi au rafraîchissement de nos villes.

C'est un enjeu de résilience qui se pose à notre métropole et qui nous concerne tous, décideurs, aménageurs, citoyens et acteurs de l'animation de nos communes.



L'ÉTÉ, UNE SAISON PARADOXALE ?

Journées plus longues, rythme différent : l'été offre plus de temps libre et de temps de loisirs. Mais l'offre de services peut paradoxalement être réduite. Quelle est cette offre ? Quelles sont les attentes, les envies, les idées des habitants ? Quelles pistes approfondir ?

QUE FAIRE L'ÉTÉ SUR LA MÉTROPOLE ? UN ÉTAT DES LIEUX CONTRASTÉ

Par François Lescaux -

Bureau des Temps de la MEL

En 2019, la MEL a réalisé une actualisation de son diagnostic temporel du territoire : il s'agit de dépasser la seule implantation physique des services - publics et privés - relativement équilibrée sur le territoire métropolitain et de s'intéresser à leur implantation « temporelle » de ces mêmes services, c'est-à-dire leur ouverture effective.

Cet état des lieux temporel permet de mettre en lumière la répartition horaire des services : le résultat, qui peut être illustré sous forme de cartes, montre des différences dans l'accessibilité de ces services : en semaine, aux horaires classiques, l'ensemble des services est ouvert, mais, cette offre se réduit après 18h ainsi que le samedi. Il apparaît alors des différences dans la possibilité d'accéder à ces services, pouvant générer des inégalités. Ce

type de travail a permis d'objectiver l'offre de lecture publique, et ainsi proposer des solutions par le projet « Rythme ma bibliothèque » : une ouverture repensée des bibliothèques, en concertation avec les attentes des habitants - usagers ou non - et du personnel de ces équipements.

PREMIER PARADOXE : L'ÉTÉ, ON A PLUS DE TEMPS MAIS IL EST DIFFICILE D'ACCÉDER À CERTAINS SERVICES.

Qu'en est-il l'été ? L'enquête menée en 2019 (qui a recensé les horaires d'ouverture de 1 035 services publics et de loisirs, et de 1 116 établissements scolaires) révèle que les choix sont différents selon les situations : si certains services ne modifient pas leurs horaires (postes de police, gendarmeries,) voire même en étendent l'amplitude (les parcs, espaces naturels, déchetteries, city-stades), d'autres les réduisent ou ferment complètement (salles de concert, équipements sportifs, mairies, bureaux de poste...). Or, pour les Métropolitains qui ne partent pas en vacances, cette absence (ou cette réduction) d'offre peut être problématique.



DEUXIÈME PARADOXE : L'ÉTÉ, ON VEUT SE DIVERTIR MAIS L'OFFRE ÉVÉNEMENTIELLE ET CULTURELLE SE RÉDUIT.

S'agissant des animations estivales, la situation est sensiblement identique. Le territoire métropolitain propose, toute l'année, une programmation culturelle et événementielle très riche et variée. L'été, si quelques opérations couvrent la période des vacances (*Nos Quartiers d'été*, *L'Été au LaM* à Villeneuve d'Ascq, les expositions organisées dans le cadre d'*Eldorado*), il faut constater une réduction importante de l'offre : il n'y a ni festival pour fédérer, ni animations communes. Des événements sont programmés et durent quelques semaines mais la majorité cesse mi-juillet (*Un air d'été*, les vendredis soirs, proposés par l'Aéronef, Euralille et le Centre d'architecture et d'urbanisme de Lille, *Pile au rdv* à la Condition Publique à Roubaix), pour reprendre fin août, avec la Braderie de Lille. Là encore, un manque peut être ressenti, pour les personnes qui passent l'été en Métropole.

TROISIÈME PARADOXE : L'ÉTÉ, ON A BESOIN DE FRAÎCHEUR MAIS LES PISCINES SONT INÉGALEMENT ACCESSIBLES.

La troisième entrée, et non des moindres, concerne les lieux de baignade. Avec 26 piscines, le territoire métropolitain est relativement bien doté. Certaines offrent l'été des fe-

nêtres d'ouverture plus larges qu'en période scolaire, ou tout au moins maintiennent une offre importante : une quarantaine d'heures d'ouverture hebdomadaire en moyenne. Quelques-unes restent même ouvertes après 19h en semaine.

Ce tableau présente toutefois des zones d'ombre.

D'abord, des heures d'ouverture atypiques, avec des fermetures en cours de journée pouvant varier d'un établissement à un autre. Mais, surtout, des fermetures techniques qui pourraient être coordonnées : durant l'été 2019, 13 piscines étaient fermées durant la même quinzaine, de fin juin à début juillet. S'il est indispensable d'assurer l'entretien des bassins, on peut regretter que ces opérations se déroulent simultanément, au cours d'une période où ces équipements sont plébiscités. Quelques pistes à creuser : ouvrir davantage d'établissements en milieu de journée et en soirée pour permettre aux personnes qui travaillent d'y accéder, et mieux coordonner les fermetures techniques, voire les décaler à une autre période de l'année (vacances de Noël, par exemple).

L'été laisse plus de temps pour les loisirs et la détente, mais l'offre est globalement plus réduite. Il y a un enjeu à améliorer cette offre tout en garantissant le droit aux congés des personnels et en permettant le nécessaire entretien des équipements.



LA PAROLE AUX MÉTROPOLITAINS ! LA CONCERTATION #VOTRE ÉTÉ EN MÉTROPOLE

Par Romain De Nève - Chargé de mission
Participation citoyenne à la MEL

En amont de la rencontre du 3 décembre, et en vue d'en nourrir les échanges, le Bureau des Temps et le service de la Participation Citoyenne de la MEL ont organisé du 5 juillet au 15 septembre 2019 une concertation citoyenne sur la question de l'été en Métropole. Ambition : recueillir les contributions argumentées d'une pluralité de publics.

Les habitants du territoire ont été invités à s'exprimer par le biais d'une plateforme numérique (questionnaire en ligne + module de contribution libre + cartographie des lieux estivaux préférés) et au cours d'entretiens (les Interpellations. Citoyennes Estivales - I.C.E) réalisés dans 15 lieux différents.

282 contributions ont été récoltées via le questionnaire en ligne, et 95 via les I.C.E. Leur analyse a permis d'en tirer un rapport, transmis aux élus et aux services concernés à la MEL en vue d'enrichir le débat sur l'été, et disponible en ligne.

QUE DISENT LES MÉTROPOLITAINS ?

69% des habitants consultés considèrent que les activités estivales sont suffisantes en nombre. Cela signifie a contrario qu'un petit tiers des personnes reste sur sa faim. Les 282 répondants au questionnaire attribuent une note moyenne de 6,65/10 à la qualité de l'été en métropole. Parmi eux, 175 donnent une note de 6 ou 7/10. C'est bien, mais peut mieux faire !

La cartographie révèle que les Métropolitains affectionnent particulièrement l'hypercentre du territoire (Lille, Roubaix, Tourcoing), pour flâner, participer aux activités récréatives qu'offre le centre urbain, fréquenter les commerces. Les lieux les plus plébiscités sont le parc de la Citadelle, le zoo de Lille, les terrasses du centre de Lille, les marchés et les parcs des quartiers. Les lieux ruraux ou périurbains ne sont pas délaissés : les Métropolitains apprécient notamment le parc Mosaïc à

Houplin-Ancoisne, le circuit des Weppes en vélo et la campagne environnante, propices aux loisirs en famille dans un cadre verdoyant et dépayçant.

UN SOUHAIT D'ACCÈS À LA NATURE EN PROXIMITÉ ET D'ANIMATIONS POUR L'ÉTÉ.

Trois grandes catégories de propositions ressortent de la concertation et des échanges du 3 décembre :

- **Cadre de vie et espace public** : développer les espaces verts naturels, les pistes cyclables en site propre, les pistes de rollers au bord de la Lys, les aires de jeux, les équipements en lien avec l'eau et la fraîcheur. Réserver aux modes doux les boulevards délaissés par la circulation automobile...
- **Événements** : organiser des tournois de foot, des J.O. entre les communes de la MEL, un festival sur les cultures urbaines, des balades natures ou culturelles, des sorties dans les communes du territoire, des soirées culturelles en plein air (arts, littérature, musique, cinéma), des marchés de créateurs, des ateliers de cuisine en plein air, un barbecue géant avec fête foraine...
- **Accessibilité des équipements du territoire** : assurer la gratuité de certains lieux et activités pour les familles (zoo, musées, parcs...), améliorer l'offre de transports en commun (horaires, tarifs adaptés/pass saisonnier, accessibilité des parcs), coordonner les fermetures des commerces (boulangeries, primeurs, etc.), prévoir des parcours tourisme et culture pour les Métropolitains, proposer des billets de train à tarif solidaire pour permettre aux personnes aux faibles ressources de partir en vacances...

Les enjeux relatifs aux transports sont particulièrement importants, tout comme la question des usages temporaires dans l'espace public.

Ce travail de concertation offre des pistes de réflexion pour les collectivités locales. Des améliorations nombreuses et diverses peuvent être apportées, représentant différents niveaux d'investissement ou de difficulté de mise en place.

Le rapport d'analyse est disponible dans son intégralité à l'adresse :
https://participation.lillemetropole.fr/uploads/decidim/attachment/file/634/20190916_analyse_concertation_votre_été_en_métropole.pdf.



LES IDÉES ET PROPOSITIONS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE LA MEL

Par Gérard Tonnelet -
Conseil de Développement de la MEL

Connecté aux problématiques des habitants de la métropole, le Conseil de développement de la MEL est composé de 180 membres représentatifs de la société civile. Doté d'un rôle consultatif, il soumet aux élus de la MEL des avis, propositions ou recommandations sur les projets et politiques publiques métropolitaines. Son fonctionnement prévoit également l'autosaisine sur toute question qui lui semble pertinente. Lieu d'intelligence

collective, le Conseil de développement privilégie le débat, l'expression citoyenne, l'apprentissage mutuel. En deux mots : la démocratie participative.

ET L'ÉTÉ DANS TOUT ÇA ?

Le Conseil de développement a été sollicité par le Bureau des Temps pour faire part de ses observations et recommandations concernant l'été métropolitain. Il a structuré ses réflexions en 4 thématiques :

- Vivre ensemble durant l'été
- L'emploi des jeunes
- L'eau, la nature et la ville
- L'accessibilité des services et des commerces.

1. VIVRE ENSEMBLE DURANT L'ÉTÉ

Par Guy Deheuninck -
Conseil de Développement de la MEL

En été, tout semble plus simple : la météo est agréable, on peut circuler et stationner plus facilement, les journées et les rythmes sont différents, on profite des espaces extérieurs... Mais ce n'est pas facile pour tout le monde et certaines difficultés sont accentuées : on peut être seul, rester à l'écart de ce qu'il se passe autour, subir les nuisances sonores liées à l'agitation extérieure...

Comment créer davantage de lien humain ? En favorisant la créativité et l'imaginaire, dans le cadre d'une offre diversifiée. L'enjeu est en particulier de :

- Fédérer les initiatives estivales de tous les acteurs: associations, communes, conseils de quartier, conseils citoyens, MEL.
- Imaginer de nouvelles initiatives : des déambulations d'été et des moments de convivialité dans les quartiers, l'ouverture d'écoles au public, l'ouverture de bibliothèques et musées en soirée, des activités culturelles décentralisées (expositions...), des animations gratuites ou à tarif modulé, des moyens de transport étoffés (navettes fluviales...) à un tarif accessible, des activités pour les jeunes et intergénérationnelles...
- Assurer une bonne communication autour de toutes les initiatives mises en place : communication multicanaux, agenda de l'été sous la forme d'une plaquette touristique distribuée dans toutes les communes à l'intention des Métropolitains et des touristes.

2. L'EMPLOI DES JEUNES

Par Fabienne Deridder -
Conseil de Développement de la MEL

Avec 28% de moins de 20 ans, la MEL est l'une des métropoles les plus jeunes de France. Un nombre important d'entre eux ne part pas pendant l'été : des habitants, mais aussi des étudiants. L'été sur la métropole leur laisse du temps pour des loisirs ou d'autres activités. Un job d'été est une opportunité pour découvrir le monde du travail, développer des compétences, compléter un CV, gagner un peu d'argent pour financer ses études, son permis, son Bafa... L'été offre aussi des possibilités de bénévolat, que ce soit pour participer aux actions estivales des associations, ou pour remplacer des bénévoles partis en vacances.

D'autres pistes devraient être étudiées et testées. Une idée forte serait de donner aux jeunes

l'accès à des secteurs d'activité en pénurie de main d'œuvre durant l'été : des services aux jours / heures d'ouverture réduits (parcs, piscines, commerces...), des EHPAD, des centres sociaux, etc. Les bénéficiaires seraient multiples : découvrir un métier, contribuer au lien social/intergénérationnel, permettre le maintien de certains services de proximité...

- La MEL pourrait organiser le rapprochement entre le public jeune et l'ensemble des structures (ou les particuliers) en recherche de main d'œuvre.
- Une plateforme numérique, complémentaire des forums de jobs d'été organisés par le CRIJ et le CROUS, permettrait de mettre en relation l'offre et la demande. Autre piste : se rapprocher des chambres consulaires pour connaître les besoins liés aux activités saisonnières (vendanges...).
- La MEL doit jouer plus globalement un rôle fédérateur pour que la société porte un autre regard sur le public jeune.

3. L'EAU, LA NATURE ET LA VILLE

Par Jean-Pierre Vandembroucke -
Conseil de Développement de la MEL

L'été, l'eau et la nature sont au cœur des aspirations des citoyens. En quête d'ombre et de fraîcheur et de lieux où se ressourcer, ils recherchent de tels espaces qui soient facilement accessibles. Dans le même temps, les changements climatiques et leurs effets (hausse des températures, périodes de canicule, sécheresse) leur font prendre conscience que les ressources naturelles sont précieuses et qu'elles doivent être respectées, protégées.

La politique métropolitaine se doit de concilier ce double enjeu : répondre aux besoins des habitants des villes en matière de nature et de biodiversité, tout en les sensibilisant à l'urgence de préserver la nature et l'eau.

- La MEL doit valoriser les espaces verts (diffusion d'un « atlas des espaces verts ») et rendre accessibles au plus grand nombre ces îlots de fraîcheur, de détente et de rencontre.
- Ces espaces verts sont des lieux d'éveil pour le respect du cadre de vie et de la biodiversité. Des activités pédagogiques et de sensibilisation pourraient y être proposées en été.
- Les techniciens devraient veiller à la place de la nature (végétalisation des rues et des bâtiments) et de l'eau (jets d'eau, brumisateurs, fontaines...) dans tous les projets d'aménagement urbain (parcs, rues, logements). Il en va également de l'attractivité du territoire.



4. L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES ET DES COMMERCES

Par Catherine Florent –
Conseil de Développement de la MEL

L'été, de nombreux commerces et services de proximité ferment alors que les besoins subsistent. Cela contraint à s'adapter, s'organiser différemment, parfois même expérimenter, mais ce n'est pas toujours facile. La MEL peut proposer et mettre en œuvre des solutions innovantes.

- Proposer d'élargir les amplitudes horaires en cas de canicule (musées ouverts en nocturne par exemple) et adopter des horaires de type « méditerranéen » (ouverture en matinée et en fin de journée).
- Coupler l'offre commerciale avec des animations, dans le cadre d'un programme édité et diffusé par la MEL.

- Coordonner l'ouverture des différents services et commerces (roulements) et en informer les habitants via les commerces et dans un « atlas des services et commerces l'été dans la MEL ».

La MEL peut jouer un rôle de facilitateur pendant l'été, pour les habitants, les touristes mais aussi les futurs habitants. Elle pourrait assurer la promotion du territoire dans une publication structurée autour des 4 axes présentés ici : Vivre ensemble durant l'été, l'emploi des jeunes, l'eau, la nature et la ville et l'accessibilité des services et des commerces. Elle affirmerait ainsi son rôle d'acteur au service d'une dynamique de territoire harmonieuse et coordonnée, du vivre-ensemble, de l'attractivité du territoire. Elle peut s'appuyer sur les Offices de Tourisme, dont l'expérience et les réalisations peuvent accompagner et nourrir les réflexions.

ET SI ON S'ADAPTAIT À L'ÉTÉ ? UNE SAISON, DES CONTEXTES, DES RÉPONSES

Par Coline Carême – Bureau des Temps
de la MEL

En France et ailleurs, des villes expérimentent des solutions pour améliorer la vie des habitants en période estivale. Un petit tour d'horizon... et des idées à prendre ?

1. TOULOUSE : DES MESURES SPÉCIALES EN PÉRIODE DE CANICULE

Depuis quelques années, Toulouse voit les températures augmenter et les périodes de canicule se multiplier. En juin 2019, le thermomètre a atteint 43,5°C. En cas de vague de chaleur, la ville prévoit différentes mesures :

- Le dispositif Allô Seniors, une plateforme proposant écoute et intervention à domicile aux personnes fragiles (âgées, malades, handicapées, isolées).
- L'ouverture d'une crèche pour accueillir les femmes avec enfants sans domicile, avec différents services (hydratation, alimentation, PMI...).
- Le prolongement des horaires d'ouverture des bibliothèques climatisées (21h), des piscines en plein air (21h), des piscines couvertes (22h), et l'ouverture 24h/24 de 165 parcs et jardins municipaux.
- L'installation de structures végétalisées modulables, les « corolles », pour créer des îlots de fraîcheur sur les places les plus exposées à la chaleur.

2. UNE OFFRE ÉVÉNEMENTIELLE RENFORCÉE : L'EXEMPLE DE RENNES

Des collectivités comme Bordeaux Métropole, Le Havre, Nantes, Orléans Métropole ou le Grand Poitiers prévoient un programme événementiel étoffé en été, pour les habitants et les visiteurs de passage : rendez-vous artistiques, performances, animations sportives, visites de sites, restaurants et terrasses éphémères, etc.

La Ville de Rennes, qui présente un profil assez proche de Lille (nombre d'habitants, éloignement de la mer, tourisme urbain), a construit une offre d'animations à l'intention notamment des

habitants présents sur le territoire pendant l'été :

- Des activités et animations sportives, artistiques, culturelles...
- Le festival *Quartiers d'été*, conçu et réalisé par des jeunes, pour les jeunes, qui se déroule sur un week-end en juillet
- Le festival *Transat en ville*, pour se détendre et assister confortablement à des concerts, projections et autres festivités, le tout gratuit, sur la place de l'Hôtel de ville, entre début juillet et fin août
- L'installation de brumisateurs et de pataugeoires dans des parcs et autres lieux publics.
- L'organisation d'un roulement dans l'ouverture de certains services publics.
- Chaque année, l'ensemble de la programmation est détaillé dans le guide imprimé « Un été à Rennes ».

3. MONTRÉAL : UNE STRATÉGIE GLOBALE D'ADAPTATION À L'ÉTÉ

L'été, Montréal fait montre d'un fort dynamisme culturel et artistique, qui s'accompagne de nombreux aménagements dans l'espace public.

- De fin juin à fin août, une dizaine de festivals de musique, de cinéma, de cirque, d'humour, sont organisés dans la ville. La population peut ainsi assister à des concerts, spectacles gratuits, proposés tout l'été en extérieur.
- S'y ajoutent des animations et sorties diverses : feux d'artifice, marchés, défilés de mode, parcours guidés pour découvrir des œuvres d'art dans l'espace public.
- Certaines voies du centre-ville sont piétonnisées, d'autres dotées de « placotours » : ces plateformes temporaires en bois installées en prolongement du trottoir accueillent jardinières, tables, bancs publics, pour s'arrêter, se détendre, discuter, rêver...
- Sur les berges du Saint-Laurent, l'opération *Au pied du courant* propose une plage urbaine, qui sert de support à des initiatives citoyennes à vocation culturelle, sociale, éducative et festive, et met à disposition du public différents équipements et installations (cantine, bars, cabanes de plage, aires de jeux, ciné-plage, bibliothèque...).



QUE FAIRE L'ÉTÉ QUAND ON EST JEUNE ?

L'été, l'école s'arrête et libère les jeunes, pour leur plus grand plaisir, pour une période de 8 semaines environ. Mais que faire de tout ce temps ? Comment s'occuper quand on ne part pas (ou peu) en vacances ?

QUE VEULENT FAIRE LES JEUNES ?

UN ÂGE PARTICULIER

Toutes les personnes en contact avec des 13-17 ans le savent : ils et elles constituent une catégorie à part, « un âge pivot, précise le sociologue Olivier Gratacap. Ce n'est plus l'enfance, et pas encore la jeunesse. » Cette tranche d'âge présente certains traits qui étonnent souvent, irritent parfois, et suscitent l'incompréhension toujours, ou presque. « Les ados, ça pousse en grappes », poursuit-il. Et ça pousse en se déplaçant de manière animée. « Les temps de déambulation dans l'espace public ont longtemps été considérés comme l'antichambre de la délinquance. » À l'inverse, remarque Bernard Malyga, animateur au Centre social Blanc Riez à Wattignies, certains « restent enfermés chez eux. On les appelle « les invisibles ». Dans certains quartiers Politique de la ville, beaucoup sont isolés. »

Cet âge est insaisissable pour un grand nombre d'adultes. Que font / sont donc ces ados ? « Ils commencent à vouloir exister par eux-mêmes, indique Olivier Gratacap. C'est une période de singularisation, où l'on commence à se détacher de la famille. » Si les parents ont l'impression que leur enfant leur échappe, la société en général n'est pas très à l'aise avec un public dont les attitudes, à la fois intemporelles et solidement ancrées dans leur époque, perturbent l'ordre des adultes.

LES TEMPS DES JEUNES

Dans une année, il y a « 5 000 heures où les jeunes ne sont ni à l'école, ni en train de dormir. Sur ces 5 000 heures, il y en a 1 000 en été », signale le sociologue. Alors les ados occupent l'espace public. Là, « ils sont d'abord vus comme un danger » et la collectivité se sent obligée de combler leur supposé désœuvrement. « Résultat, reprend Olivier Gratacap, on pense beaucoup pour les jeunes ce qu'ils doivent faire, et ils ont peu de marge de manœuvre pour faire ce qu'ils souhaitent vraiment faire. » Alors, « par effet de retour, et parce qu'ils étaient mal vus, certains ont préféré s'enfermer ». Et plus tard, « leur arrivée dans l'existence sociale peut être d'autant plus forte qu'elle a été empêchée auparavant ».

De toute évidence, on a longtemps fait fausse route. « La question de la liberté est centrale, considère une participante. La politique publique veut encadrer cette liberté, mais l'institutionnalisation ne permet pas l'engagement. » Olivier Gratacap insiste sur le nécessaire « temps d'apprentissage de ce qu'est la base sociale de ces jeunes ». Il observe cependant une évolution dans le « design des politiques publiques ». Celles-ci doivent absolument s'ancrer dans « de l'échange et de la discussion, de la considération. (...) Ça n'existe pas, un jeune sans compétences. Mais il n'a peut-être pas les compétences qu'on imaginait au départ. »

DES ENVIES À ÉCOUTER

Les jeunes « ne sont pas malheureux, mais ils ont du mal à analyser ce qui leur manque » affirme Nicolas Deffontaine, du Centre social l'Arbrisseau, à Lille. « On les entend dire « il n'y a pas d'équipements pour nous » quand il y en a un juste derrière eux », relate Olivier Gratacap. Sans être superflu, l'équipement n'est pas la seule réponse à imaginer. Il faut miser davantage sur « la capacité d'agir, de donner. (...) Ils ont le souci d'une utilité désintéressée. »

Lemilieuassociatifestunchampd'investissement possible. Une participante souligne le désir d'« actions très spontanées mais très courtes, sans engagement au long cours ». Olivier Gratacap le confirme : « Il n'y a pas du tout de perte d'engagement, au contraire, ça augmente. (...) Mais c'est un engagement « post-it », dans des luttes d'ordre pratique. (...) Ils veulent croire dans les grandes valeurs, mais mesurer les effets de leurs actions. » Cet « idéalisme pragmatique » cible certains domaines en particulier : « Dans les années 2000-2010, c'étaient les initiatives culturelles. Aujourd'hui, les associations de préservation de l'environnement et d'écologie sont tout en haut. » Il faut « que les collectivités cessent de faire l'impasse sur l'économie de la jeunesse, et qu'elles travaillent avec eux les questions de transition !, lance le sociologue. Ils sont demandeurs. »

QUE LEUR PROPOSE-T-ON ?

DE NOUVEAUX ÉTÉS DANS LES CENTRES SOCIAUX

Le territoire métropolitain compte 58 centres sociaux, qui accueillent les enfants dès 3 ans, hors temps scolaire. Ces acteurs historiques de l'éducation populaire défendent « les valeurs de solidarité, de démocratie et de dignité humaine », dans des actions qui accompagnent « la transition de l'enfance à l'âge adulte », signifie

Éléonore Laroyenne, de la Fédération des centres sociaux du Nord-Pas-de-Calais. Mais depuis quelques années, « les 11-17 ans ne vont plus dans les accueils classiques ». Ce phénomène a toujours existé, mais il s'accroît. C'est une évidence : la façon d'appréhender cette tranche d'âge doit être révisée. Un mot d'ordre est sur toutes les lèvres : autonomie !

Olivier Gratacap préconise l'ouverture d'« espaces intermédiaires, de semi-autonomie, qui leur permettent de se responsabiliser ». Dans le cadre des appels à projets adolescents, la CAF encourage des actions en ce sens. Émilie Marichez, du centre social L'Atelier, à Marquette-lez-Lille, explique : « On essaye de responsabiliser au maximum les jeunes en leur permettant d'aménager leur local et de définir ses horaires d'ouverture. » Avec, ajoute Éléonore Laroyenne, un principe de « libre accès, à la journée, à l'heure ou à la demi-heure, et une dimension projet ». Ils sont encouragés à « s'approprier l'espace du centre social » et à faire « leurs propres choix d'activités et de loisirs ». C'est souvent « un temps libre où il ne se passe pas grand chose... mais où il se passe beaucoup de choses », rapporte Émilie Marichez, dont le rôle est principalement d'« être présente, discuter, laisser la vie se faire ».

Dans ce cadre, émergent aussi des projets plus aboutis tels que des séjours, dont le centre social accompagne le mûrissement et la mise en œuvre, notamment sur la partie financière – demandes de subventions et autofinancement. « Les jeunes sont capables de mener les projets, mais être acteur de ses vacances, ça s'apprend », juge Éric Skyronka, conseiller métropolitain délégué à la Jeunesse. Chemin faisant, ils comprennent qu'« il faut s'investir, se responsabiliser sur tout ce qu'un séjour implique », renchérit Nicolas Deffontaine. Mais ils découvrent aussi qu'ils ont des compétences qui les valorisent à leurs propres yeux et aux yeux des autres.



UN « SUMMER PASS » POUR PROFITER DE BONS PLANS !

La MEL a lancé en 2018 le Summer Pass, un chéquier de bons plans dont le principe est de permettre aux jeunes Métropolitains de 16-17 ans de bénéficier, du 1^{er} juillet au 31 août, d'entrées gratuites ou de tarifs réduits pour la piscine des Weppes, les musées et les Espaces Naturels Métropolitains. Il permet aussi de concourir pour gagner des places pour les rendez-vous sportifs du Stadium, des matchs du LOSC ou des spectacles Culture, comme en juillet 2018 à une représentation de l'Orchestre National de Lille au Stade Pierre Mauroy. Pour répondre à la question des déplacements, les détenteurs du pass reçoivent également des trajets de transport en commun pour leur permettre d'aller là où ils veulent, et ainsi découvrir les lieux culturels et de loisirs de la Métropole.

Ce projet, que la MEL a travaillé en transversalité, a touché 2 500 jeunes en 2019. C'est une occasion pour les jeunes qui ne partent pas en vacances de découvrir la métropole et sa richesse.

DEUX RYTHMES À (RÉ)CONCILIER

La rencontre entre les jeunes, le territoire et ses acteurs en période estivale n'est pas complètement réalisée, mais le redéploiement des projets et des énergies donne à penser que la direction prise est la bonne. Pour que cela fonctionne, il faut « faire preuve de souplesse, s'adapter aux nouvelles pratiques de la jeunesse », suggère un participant. Le temps administratif, celui des dossiers, n'est pas celui d'un âge où prime l'immédiateté. Mais, plus encore, c'est « la manière d'animer ces questions qu'il faut repenser, estime une participante, membre des Francas. Il faut lâcher prise, laisser faire, observer. Permettre l'autonomie, c'est rendre libre. »

Qu'en est-il de la MEL ? Sans doute est-elle la mieux placée pour « mettre en dynamique » un ensemble de « choses qui s'entrechoquent, qui ne sont pas cohérentes ». Située au croisement des différents acteurs concernés, elle peut en effet contribuer à créer les conditions d'un été réussi pour les jeunes... et avec eux.



L'ÉTÉ, LE TEMPS DE L'EXTÉRIEUR

Les températures clémentes, les journées plus longues, l'accroissement du temps libre... l'été, on a envie de sortir, de profiter d'être dehors pour pratiquer une activité sportive, rencontrer des amis, boire un verre en terrasse... Mais comment s'adapter à la hausse des températures et offrir des espaces de convivialité et de fraîcheur, en ville comme dans des zones moins urbaines ?

ENTRE VILLE ET CAMPAGNE PORTRAIT DU TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN

Par Guy Chautard – Agence d'urbanisme
Lille Métropole

L'occupation du sol métropolitain révèle un territoire dual. Avec 45% de surfaces agricoles et une couverture végétale de 71%, il possède un caractère rural marqué. Mais il est aussi très urbain, en particulier le long de l'axe Lille-Roubaix-Tourcoing. 21% de la surface métropolitaine est occupée par des logements, 7,6% par la voirie, 6,7% par les activités économiques, et 0,5% par des bureaux.

Ce territoire est fortement exposé aux îlots de chaleur urbains. Plusieurs raisons à cela : la forte minéralité et le manque de nature en ville, le réchauffement dû aux véhicules motorisés, les formes urbaines, ou encore le faible effet albédo (lié à la forte absorption du rayonnement

solaire par les surfaces de couleur sombre). L'été, en période de canicule, la chaleur reste prisonnière de la ville et la température nocturne baisse moins qu'à la campagne environnante. « L'inconfort d'été est très fort. »

Pour se rafraîchir, les Métropolitains peuvent se rendre dans des espaces naturels, parcs, jardins, squares, plaines de jeux, bases de loisirs, jardins familiaux, etc. « Chaque grande ville possède son grand parc urbain, mais la majeure partie des parcs et jardins sont de petite taille. » (inférieurs à 0,5 ha soit la taille d'un terrain de foot). « L'été, quand il fait très chaud, ces lieux sont très vite saturés. »

« Il y a des choses à faire pour créer des îlots de fraîcheur. », soutient Guy Chautard. Même si elles ne s'y prêtent pas facilement, les berges de la Marque, de la Deûle et de la Lys pourraient, par exemple, faire l'objet d'aménagements récréatifs plus fréquents, avec des arbres, des aires de pique-nique et des bancs.

QUAND LA VILLE S'ADAPTE À L'ÉTÉ À PARIS, LE PROJET OASIS

Par Pascale Haguenaer – Direction des Affaires scolaires de la Ville de Paris

Comme Lille, Paris est de plus en plus exposée à des pics de chaleur en période estivale : 42,6° le 25 juin 2019. En 2017, la Municipalité a adopté une stratégie de résilience basée sur 3 piliers :

- Renforcer la capacité de résilience des habitants
- Adapter les infrastructures pour répondre aux défis du 21^e siècle
- Mobiliser l'intelligence collective et coopérer à différentes échelles.

Les cours d'école et de collège sont au cœur de cette stratégie, en tant qu'éléments clés de l'urbanisme parisien. « À Paris, tout le monde réside près d'une école, spécifie Pascale Haguenaer. Les cours d'école occupent 73 hectares. » Or, ces dernières sont en général « peu ombragées et couvertes d'asphalte noir, provoquant un effet d'îlot de chaleur urbain très important ».

Les opérations de rénovation programmées sont l'occasion de mettre en application une nouvelle approche fondée sur la création d'îlots de fraîcheur : les « cours oasis ».

Les réaménagements comprennent le remplacement de l'asphalte par des matériaux perméables et adaptés aux fortes chaleurs (béton drainant, enrobé drainant, pavés, copeaux de bois) et des zones de pleine terre, le renforcement de la couverture végétale (végétalisation des murs et des toits, arbres, bacs, jardins et potagers pédagogiques), la création de zones ombragées, l'installation de fontaines et de jeux d'eau. La cour est également repensée et restructurée de manière à stimuler de nouveaux usages qui favorisent le développement de la motricité, un meilleur partage de l'espace entre filles et garçons, des zones plus calmes, ou la possibilité de faire classe en extérieur.

La Ville a aussi voulu faire de ces cours rénovées des lieux partagés avec les habitants du quartier, afin de renforcer la cohésion sociale. Le projet Oasis prévoit notamment leur ouverture aux personnes vulnérables durant les vagues de chaleur. Au-delà de ces phénomènes estivaux, les cours oasis sont destinées à devenir des lieux « multi-bénéfices ». Dans chaque école concernée, des assemblées citoyennes sont organisées « pour faire participer les riverains à la réflexion sur les activités qui pourraient avoir lieu ». Au terme de 3 assemblées, 10 événements ponctuels sont validés, et un collectif mis en place pour suivre leur mise en œuvre. Les idées sont toutes bienvenues, mais doivent tenir compte du fait que « l'école n'est pas un espace public comme un autre ». Cela implique d'élaborer des outils pratiques et juridiques (chartes et conventions d'utilisation) pour encadrer ces nouveaux usages dans le respect des lieux.

Expérimenté en 2018 dans trois établissements, le projet devait s'étendre à 30 nouvelles écoles en 2019. Les cours oasis ont été lauréates de l'appel à projets Actions Innovatrices Urbaines du FEDER (Union européenne), permettant d'accompagner 10 établissements parisiens sur la période 2019-2021, dans le cadre d'un consortium associant la mairie de Paris, le CAUE 75, la Ligue de l'Enseignement, Météo France, l'Université Paris-Diderot et Sciences Po Paris. Différentes directions de la Ville de Paris sont également impliquées en transversalité, contribuant à transformer les pratiques professionnelles des services municipaux.

Si les cours oasis amènent davantage de bien-être et de quiétude, des évaluations plus complètes doivent être menées, basées sur des mesures techniques avant et après transformation (qualité de l'air, biodiversité, température, bruit, rugosité des sols...) et sur le ressenti des bénéficiaires, afin d'apporter des ajustements et de développer de nouvelles solutions.



QUAND LA PLAGE VA VERS LES HABITANTS

L'EXPÉRIENCE « TOURCOING-PLAGE »

Par Xavier Vérité – Responsable événementiel de la Ville de Tourcoing

Tourcoing-Plage a été lancée en 2003. L'opération s'étire sur 3 semaines en juillet, et draine entre 75 000 et 85 000 personnes. « On vient répondre en premier lieu à la problématique des enfants et des jeunes qui ne partent pas en vacances. », la ville comptant environ 40 % de moins de 25 ans. Mais Tourcoing-Plage permet aussi de « faire se rencontrer des gens qui ne se rencontrent ou ne se rencontreraient pas ailleurs. (...) La dimension sociale du vivre-ensemble existe sur ce type d'événements avant toute autre chose. »

Devenue un rendez-vous incontournable de la vie tourquennoise, Tourcoing-Plage s'organise autour de trois axes : la détente, la culture et le sport. « On est obligés d'avoir une offre variée, pléthorique, pour la sérénité de tous les gens qui fréquentent l'événement. » De nombreuses activités sont donc proposées (espaces terrasses, espaces culturels, initiations sportives...), qui mettent en valeur le tissu municipal et associa-

tif de la ville. « Une quarantaine d'associations y participe en proposant des ateliers. Pour elles, c'est une vitrine. »

La municipalité a engagé des réflexions pour faire évoluer l'événement. Elle réfléchit d'une part à en allonger la durée d'une semaine, et d'autre part à mieux intégrer l'enjeu écologique. Des initiatives sont déjà en place, et des pistes sont évoquées : mettre en valeur les arbres remarquables, organiser des ateliers pédagogiques et ludiques pour faire découvrir la faune et la flore locales, mais aussi renforcer la dimension éco-responsable et éco-durable pour en minimiser l'impact, grâce à « des toilettes sèches, des ateliers de recyclage, une alimentation pour le public en circuits courts et bio, de la vaisselle et des couverts biodégradables (zéro plastique), le tri des déchets ». Tourcoing-Plage doit également s'adapter aux périodes de canicule, qui induit en particulier « de nouvelles problématiques concernant l'accueil des publics et les conditions de travail des personnels employés quand il fait si chaud ». En 2019, lors de l'épisode caniculaire, la Ville a fait le choix de maintenir l'opération avec un fonctionnement à minima centré sur des activités douces, à l'ombre, ou nautiques.



ET APRÈS ? REDESSINER L'ÉTÉ

*Par Christiane Bouchart – Vice-présidente de la MEL
en charge du Plan climat et du Développement durable*

La MEL a d'ores et déjà lancé différents chantiers. Le Summer pass, accessible et gratuit pour les 16-17 ans, en est un exemple et doit être promu par tous les acteurs, sur tout le territoire.

Elle a par ailleurs créé un groupe transversal, avec entre autres les services des Sports, du Tourisme, de la Culture, et l'Espace naturel métropolitain, pour que l'été et ses particularités soient intégrés dans les politiques menées, avec notamment une réflexion sur les parcs et les espaces naturels pour que ceux-ci soient mieux utilisés et mutualisés durant la période estivale. Comme le projet « Rythme ma bibliothèque » avait été l'occasion de réfléchir à l'optimisation des horaires des bibliothèques de la Métropole, un travail va également être entrepris pour coordonner et harmoniser davantage les périodes d'ouverture et de fermeture des 26 piscines de la métropole, pour que, quel que soit l'endroit où l'on habite, on puisse avoir la possibilité de se baigner pendant l'été.

La MEL développe aussi un projet de mobilier temporaire qui réponde aux enjeux de l'été : source de repos et de fraîcheur, il doit favoriser les échanges, les rencontres. Profitant du contexte de Lille Métropole 2020, capitale mondiale du design, ce mobilier devra être testé sur un certain nombre de sites différents (espace naturel, bords de Deûle, centre-ville, place de village) durant l'été 2020, afin de déterminer s'il peut être une réponse aux enjeux estivaux, et s'il peut être déployé largement.

Plusieurs messages se sont aussi fait entendre ce 3 décembre, notamment la nécessité de rendre mieux visibles les initiatives mises en place, et l'impératif de la transversalité. L'échange, la reconnaissance, la valorisation, les compétences de chacun sont importants. La MEL doit pour sa part renforcer son rôle d'ensemblier, pour répondre aux attentes et aux besoins estivaux de ses habitants.

Un merci particulier aux jeunes,
intervenants et équipe du centre
social de l'Arbrisseau de Lille.

CONTACT

bureaudestemps@lillemetropole.fr

LES ÉDITIONS DE LA MÉTROPOLÉ EUROPÉENNE DE LILLE
2 boulevard des Cités Unies / CS 70043 / 59040 Lille Cédex

Pilotage et rédaction : MEL - Bureau des temps / Raphaël Mège

Animation de l'événement : Anne-Charlotte Duvivier

Coordination : MEL - Direction de la Communication, Presse et Protocole

Direction artistique : MEL - Yann Parigot / Direction de la Communication, presse et protocole

Mise en page et graphisme : MEL - Grégory Rolland / Anaëlle Richard / Direction de la Communication, presse et protocole

Photographies : MEL - Pascaline Chombart, Vincent Lecigne, Antoine Repessé, Bureau des temps

Photothèque : MEL - Nicolas Fernandez / Direction de la Communication, presse et protocole

Impression : MEL - Ressources partagées

Achévé d'imprimer en avril 2020





2 boulevard des Cités Unies
CS 70043
59040 Lille Cédex
Tél : +33(0)3 20 21 22 23
www.lillemetropole.fr